

Lausanne, le 7 mai 2010

Note à la presse

1 milliard de bénéfice et de nouvelles coupes dans le coeur de l'école ! Si l'Etat veut « se refaire » après la mise en place d'un nouveau système salarial, il ne passera pas !

Aujourd'hui, et alors que l'Etat a dégagé 1 milliard de bénéfice sur l'exercice 2009, la Société pédagogique vaudoise a pris connaissance de l'existence d'un document interne aux services de l'école obligatoire qui enjoint les établissements à procéder avant la fin de l'année 2010 à une coupe de trois millions de francs. C'est l'équivalent de plus de 25 postes d'enseignants.

Les coupes doivent porter sur les périodes attribuées à des enseignants par l'enveloppe pédagogique, des périodes occasionnelles d'établissement, des remplacements, des formations continues, ...

Alors que chaque jour il est demandé plus aux enseignants, dans un contexte tendu lié aux incertitudes qui caractérisent les travaux conduits pour édicter une nouvelle Loi scolaire, en regard des injonctions faites aux établissements d'accueillir des élèves jusqu'ici scolarisés dans des structures particulières et que les enseignants doivent se battre quotidiennement pour obtenir du soutien, à quelque encablure de la mise en oeuvre d'un nouveau plan d'études et de l'inscription de nouvelles disciplines dans l'école, la SPV dénonce cette situation comme inique et irresponsable.

Cette décision représente le signe négatif le plus grave qu'il soit possible de donner aux établissements, aux enseignants et aux familles ; et, dans ce contexte, la SPV s'inquiète du fait que l'association des directeurs soit apparemment entrée en matière.

Si l'Etat veut « se refaire » après la mise en place d'un nouveau système salarial, il ne passera pas !

Dès ce jour, le Comité cantonal de la SPV investigate les moyens que cette dernière sera amenée à proposer de mettre en oeuvre pour contrecarrer cette politique de grippe-sous.

La nature et la hauteur de la riposte seront débattues et validées lors de l'Assemblée des délégués de la SPV du 9 juin prochain ; mais, dès ce jour, la SPV enjoint ses membres à refuser toute nouvelle tâche surajoutée au lourd quotidien ordinaire.

Contact : Jacques Daniélou, président 079 467 78 06